

Circuit de l'Île Ollivier



Visorando



Randonnée n°1157528



DESTINATION

SAUMUR
VAL DE LOIRE

Une randonnée proposée par Saumur Val de Loire Tourisme

Circuit familial pour découvrir les bords de Loire. Vous pouvez rallonger votre balade avec un circuit patrimoine qui vous permettra de découvrir les endroits les plus emblématiques du village.
Attention ! Chemin en bord de Loire impraticable en période de crue.

Durée :	1h30	Difficulté :	Facile
Distance :	5.06km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	6m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	6m	Commune :	Les Rosiers-sur-Loire (49350)
Point haut :	28m		
Point bas :	18m		

Description

Départ : Place du Mail - Balisage : Vert

(D/A) De la Place du Mail, tournez à gauche et continuez jusqu'au pont puis descendez en bordure de Loire sur la droite.

(1) En bas de l'allée pavée, tournez à gauche, passez sous le pont et continuez jusqu'à l'intersection.

(2) Suivez le chemin du milieu (ne remontez pas sur la route). Continuez ainsi jusqu'au bâtiment sur pilotis de l'Île Ollivier, et prenez à gauche pour rejoindre la route.

(3) Traversez et prenez tout de suite à gauche le chemin qui descend entre les maisons. Au bout du chemin, tournez à droite, suivez la route jusqu'au prochain carrefour, puis tournez à droite.

(4) À la prochaine intersection, continuez en face puis tournez à droite jusqu'à rejoindre la route D952.

(5) Traversez la route à l'endroit indiqué, tournez à droite puis tout de suite à gauche. Suivez le chemin jusqu'au bord de Loire.

(6) Tournez à droite et suivez le chemin.

(2) Revenez dans le bourg par le chemin inverse de l'aller pour rejoindre la Place du Mail **(D/A)**.

Points de passages

D/A Place du Mail

N 47.351173° / O 0.22509° - alt. 24m - km 0

1 Cale en bord de Loire

N 47.350162° / O 0.227853° - alt. 24m - km 0.32

2 À l'intersection, chemin du milieu

N 47.348677° / O 0.225082° - alt. 22m - km 0.59

3 Traversée de la D952

N 47.346771° / O 0.217923° - alt. 25m - km 1.18

4 Traversée d'une rue

N 47.347409° / O 0.210316° - alt. 22m - km 1.95

5 Traversée de la D952

N 47.34383° / O 0.209232° - alt. 25m - km 2.75

6 Bords de Loire - Loire (fleuve)

N 47.341962° / O 0.20992° - alt. 22m - km 3.07

D/A Place du Mail

N 47.351187° / O 0.225117° - alt. 24m - km 5.06

Informations pratiques

Saumur Val de Loire Tourisme - Gennes-Val-de-Loire

2, rue des ponts - 49350 Les-Rosiers-sur-Loire

Tél. 02 41 51 09 10

[Horaires d'ouverture](#)

Saumur Val de Loire Tourisme

8 bis quai Carnot - CS 54032 - 49415 Saumur Cedex

Tél. +33.(0)2.41.40.20.60 - Fax. +33. (0)2.41.40.20.69

[Horaires d'ouverture](#)

www.saugur-tourisme.com

Retrouvez toutes les [informations pratiques sur cette randonnée](#)

A proximité

À voir

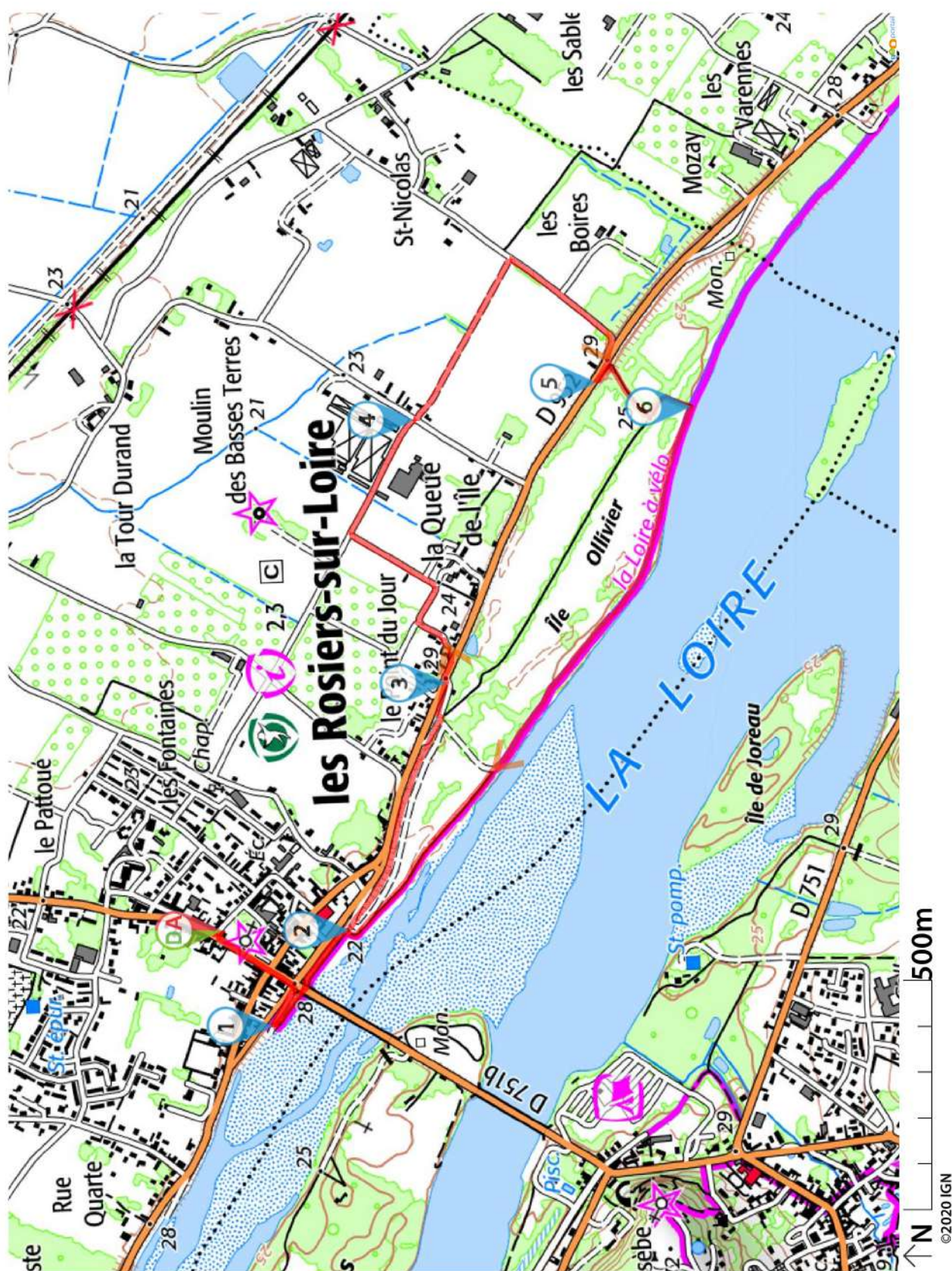
- Église Notre-Dame
- Clocher panoramique
- Fontaine zen
- Mairie
- Site naturel de l'Île Ollivier

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-l-ile-ollivier/>

En savoir plus : Saumur Val de Loire Tourisme - 8 bis quai Carnot - CS 54032 - 49415 Saumur Cedex

Tel : +33 (0)2 41 40 20 60 - Email : rando@ot-saumur.fr - Site internet : <http://www.saumur-tourisme.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

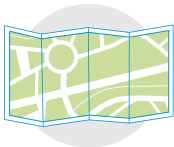
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



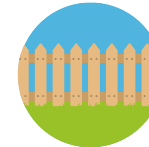
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



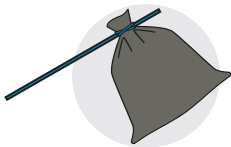
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.